

Compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Coteaux de l'Oise autour de Creil » FR 2200379 (ZSC)

29 janvier 2025

Personnes présentes

Véronique TEINTENIER	Vice-présidente en charge de la biodiversité Conseil Régional Hauts-de-France
Thierry BROCHOT	Agglomération Creil Sud Oise – Ville de Creil
Serge MACUDZINSKI	Commune de Saint-Maximin
Thibaud DAUMAL	Parc naturel régional Oise-Pays de France
Herbert DECODTS	Conservatoire d'Espaces Naturels Haut de France
Jean-Luc HERCENT	Parc naturel régional Oise-Pays de France
Valérie LIARD	Conseil Régional Hauts-de-France
François PAOLI	Regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise
Robert PORQUIER	Comité départemental d'équitation de l'Oise
Pascale POUPINOT	Oise les vallées
Morgan SARTIAUX	Chargé mission NATURA2000 Conseil Régional Hauts de France
Christian CHATEAU	UNICEM
Martine BELLETANTE	Ecoute Nature

Structures excusées

Syndicat des forestiers privés de l'Oise
Comité régional olympique et sportif
Office Français de la Biodiversité
DREAL Haut de France
Comité départemental de randonnée pédestre de l'Oise
Conservatoire Botanique National de Bailleul
Picardie Nature
CNPf Hauts de France
Communauté de commune des Pays d'Oise et d'Halatte
Commune de Verneuil-en-Halatte
Commune de La Chapelle en Serval
Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette

Un mot d'accueil est formulé par Mme Véronique Teinturier Vice-Présidente de la Région Haut-de-France.

Mme Valérie Liard, Directrice du pôle NATURA 2000 à la Région Hauts-de-France, rappelle le déroulé de la réunion, à savoir un COPIL électif précédant le COPIL technique.

I - Désignation par les élus du Président du COPIL pour une durée de 3 ans renouvelable

M. Serge Macudzinski, ne se représentant pas, est remercié pour son investissement à la présidence du site NATURA 2000 ainsi que pour la préservation du site de la Colline aux oiseaux bordant le site NATURA 2000. M. Thierry Brochot est candidat à la présidence du COPIL. Il est élu à l'unanimité des votants.

II - Désignation de la collectivité ou du groupement de collectivités chargé de suivre la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) pour une durée de 3 ans renouvelable, par les élus

Le PNR pose sa candidature comme structure chargée de la mise en œuvre du DOCOB pour 3 ans. Sa candidature est approuvée à l'unanimité des votants.

M. Daumal remercie les votants pour leur confiance renouvelée et remercie pour leur implication en tant que président M. Macudzinski et M. Brochot.

III - Présentation des actions entreprises ces dernières années sur le site et ses abords

M. Daumal du PNR propose une présentation des actions de connaissance et de gestion réalisées ou initiées sur et aux abords du site NATURA 2000 ces trois dernières années :

- Suivi des chiroptères en période estivale en 2021 à rééditer : Au moins 1 contact de Grand Murin/Murin de Bechstein et au moins 10 espèces enregistrées dont 7 espèces identifiées spécifiquement : la présence estivale, au sein du site, d'autres espèces de l'annexe 2 de la directive « habitat faune flore » est à rechercher par de nouveaux suivis ;
- Suivi des chiroptères en hibernation : première donnée sur le site de Grand Murin en 2021, et de nouveau 3 chiroptères observés sur le site en 2023 dont un Oreillard roux (première donnée sur le site NATURA 2000) ;
- Suivi des cavités situées dans un rayon de 5km : Après des recensements plus exhaustifs, un total de 17 Grands Murins, 78 Murins à oreilles échancrées (en légère hausse), 11 Grands Rhinolophes (en baisse), 4 Murin de Bechstein (non significatif) ont été notés ces dernières années en hibernation dans un rayon de 5km du site NATURA 2000 ;
- Gestion et chantier organisé et à venir sur la Colline aux oiseaux à Saint Maximin au sud du site NATURA 2000 ;
- Gestion du site du coteau de la Garenne à Creil touchant le site NATURA 2000,
- Suivi botanique en août 2024 sur une partie du site et actualisation des données botaniques pour quelques espèces à enjeu.

En l'absence de volonté des propriétaires de certaines parcelles, une gestion écologique adaptée n'a pas pu être mise en place. La vente de plusieurs parcelles devrait permettre une maîtrise foncière par le CEN d'une partie des terrains.

IV - Questions diverses

M. Christian Château souhaite comprendre pourquoi après préemption les terrains ne sont pas rétrocédés au PNR.

Thibaud Daumal et Jean-Luc Hercent soulignent que le PNR n'a pas vocation à acquérir des terrains.

De même pour la gestion de ce site, le PNR n'a pas les outils ni l'équipe suffisante pour la gestion nécessaire de ces milieux naturels. Cette gestion sera donc réalisée par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France.

M. Christian Château signale l'intérêt des carrières de Verneuil-en-Halatte.

M. Thibaud Daumal confirme l'intérêt de toutes les carrières dans la vallée de l'Oise et la connexion des populations jusqu'aux coteaux de la vallée de l'Automne qui présente de grosses populations de chauves-souris.

M. Christian Château souhaite des explications sur les évolutions des différentes espèces de chauves-souris.

M. Thibaud Daumal précise qu'il y a de nombreux déplacements de ces populations. Dans le cas du Grand Murin, espèce en déclin localement, il précise la perte d'une partie de la population au château de Compiègne impactant potentiellement les effectifs observés en hiver sur les sites du PNR.

Une étude est prévue cet été pour vérifier la présence éventuelle d'un nouveau site de reproduction qui pourrait expliquer la baisse importante des effectifs comptés au Château de Chantilly.

Pour les espèces en ré-augmentation comme le Murin à oreilles échancrées, Thibaud Daumal précise qu'il s'agit certainement du retour progressif à des niveaux de population ayant existé au début du siècle dernier avant l'utilisation importante d'insecticides maintenant interdits comme le DDT.

Jean-Luc Hercent et Thibaud Daumal signalent que peu d'études d'incidences ont été traitées sur le site mais néanmoins, des échanges avec le Département ont eu lieu à propos de la création d'un nouveau pont sur l'Oise au niveau de la RD1016. La nouvelle voirie empiètera de quelques milliers de mètres carrés le site NATURA 2000 sur des zones historiquement déjà remblayées et ne présentant pas d'enjeux importants (pas d'habitats ni d'espèces NATURA 2000).

M. Serge Macudzinski s'interroge sur l'impact des populations de Sanglier sur le site et du déséquilibre créé.

M. Thibaud Daumal confirme des impacts sur les végétations des pelouses et de certaines zones humides. Il y a une certaine inquiétude sur les impacts observés mais ils restent néanmoins limités par rapport à d'autres sites.

M. François Paoli s'interroge sur l'impact possible du projet photovoltaïque de la base de Creil.

M. Thibaud Daumal confirme un impact probable mais difficilement mesurable à l'échelle populationnel. Les études commencent à confirmer la moindre présence d'insectes et la nette baisse d'activité des chiroptères au droit des parcs photovoltaïques. Localement, il pourrait y avoir un impact sur les populations de Noctules connues comme occupant de manière notable les boisements des coteaux de la vallée de l'Oise et qui chassaient sur la base de Creil.

Mme Valérie Liard demande quelle sera la gestion des terrains concernés par la préemption SAFER sur les coteaux au nord de Saint Maximin.

M. Thibaud Daumal signale que le bilan complet du site reste à faire. Les enjeux principaux sont liés aux derniers secteurs de pelouse ouverts existants.

M. Herbert Decodts signale que la gestion proposée sera probablement assez similaire à celle existant déjà sur le site communal du coteau de la Garenne juste au nord avec des secteurs réouverts pour une meilleure expression des pelouses calcaires.

M. Jean-Luc Hercent précise qu'il s'agit effectivement du type de gestion proposé dans le DOCOB du site.

M. Morgan Sartiaux demande quels sont les sites qui pourraient être sécurisés/fermés pour les chiroptères autour du site NATURA 2000.

M. Thibaud Daumal signale que les entrées de la carrière de Gouvieux sont sur des terrains maintenant rachetés par la commune de Gouvieux et que cela va sans doute permettre à terme de fermer cette carrière pour la préservation des chauves-souris.

Les membres du COPIL n'ayant plus de questions, Mme Véronique TEINTENIER rappelle la mise en place effective de l'équipe NATURA 2000 à la Région pour accompagner les projets de gestion sur le site puis propose de clore le Comité de Pilotage.

La réunion est close à 11h30.